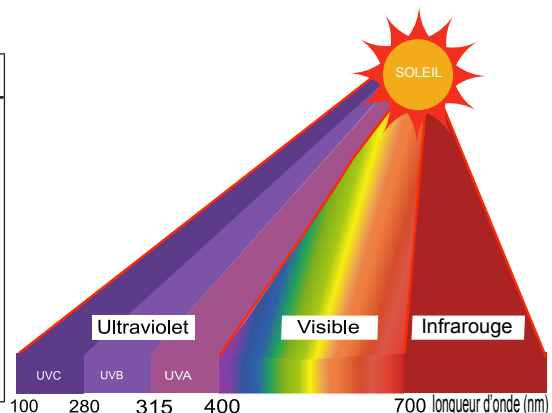


Les conducteurs passent souvent de longues journées au volant et sont exposés aux risques liés aux rayonnements ultraviolets. Les rayonnements ultraviolets (UV) proviennent de sources naturelles, comme le soleil, et de sources artificielles, comme les lampes à lumière noire, l'équipement de soudage, les lasers et l'équipement de bronzage. Une certaine exposition aux UV est essentielle à la bonne santé, car elle stimule la production de vitamine D dans le corps. Une exposition excessive aux UV à haute intensité ou pendant de longues périodes peut avoir des effets nocifs sur la santé. Par conséquent, il est important d'identifier le niveau d'exposition et de prendre les mesures appropriées pour demeurer en sécurité.

Les rayonnements UV comportent trois plages de longueurs d'onde :

UVC	UVB (ondes courtes)	UVA (ondes longues)
Dangers : nocif pour toute forme de vie. <ul style="list-style-type: none"> Créé artificiellement pour tuer les bactéries Brûle la peau Cause le cancer de la peau 	Dangers : ne pénètre que la couche extérieure de la peau. <ul style="list-style-type: none"> Bronzage retardé Coups de soleil Cause la plupart des cancers de la peau 	Dangers : pénètre les couches inférieures de la peau. <ul style="list-style-type: none"> Passe par la vitre (fenêtres) Bronzage immédiat Vieillessement prématuré de la peau Peut contribuer à certains cancers de la peau



Mesures à prendre

Les employeurs doivent s'assurer de mettre en place de la formation et des mesures de contrôle spéciales pour tout travailleur qui utilise des sources artificielles de rayonnements UV. Les pare-brise comportent souvent une pellicule bloquant les UVA, mais les vitres latérales trempées ne protègent pas vraiment. En ce qui concerne les sources naturelles de rayonnements UV (le soleil), voici des mesures de contrôle recommandées :

Restez informé – Indice UV

- L'indice UV est une prévision de l'intensité des rayonnements UV pendant la journée, et ce durant toute l'année. L'indice sert de guide pour que les travailleurs puissent planifier et prendre des mesures de précaution.
 - » Les reflets sur les surfaces brillantes, comme la neige, peuvent quasiment doubler l'intensité des rayonnements UV! Prenez plus de précautions.

Description de l'indice UV et protection contre les rayons du soleil

0 à 2	Bas	Protection minimale contre le soleil pour les activités normales.
3 à 5	Modéré	Suivre des mesures de précaution additionnelles.
6 à 7	Élevé	Protection requise; les UV endommagent la peau.
8 à 10	Très élevé	Protection supplémentaire requise; la peau non protégée sera endommagée.
11+	Extrême	Ces indices sont rares au Canada, mais l'indice UV peut atteindre 14 ou plus dans les zones tropiques et le sud des États-Unis.

(suite)



RISK. PROFESSIONALLY MANAGED.

Téléphone : 204-632-6600 | Courriel : info@rpmsafety.ca | Site Web : www.rpmsafety.ca

25, rue Bunting, Winnipeg (MB) R2X 2P5

Protégez vos yeux

- Portez des lunettes de sécurité homologuées CSA, des lunettes ou des lunettes de soleil avec verres protecteurs contre les UV.
- Portez un chapeau à large rebord ou un casque de sécurité à rebord pour vous protéger davantage les yeux.



Protégez votre peau

- Cherchez ou créez de l'ombre (bâtiment, tente, parasol, arbres, etc.)
 - » Si possible, évitez l'exposition au soleil entre 11 h et 15 h.
 - » Utilisez des pare-soleil prolongés ou des toiles en maille pour réduire l'exposition à la lumière directe du soleil tout en assurant la visibilité.
 - » On ne peut se fier aux véhicules ou à l'équipement pour fournir de l'ombre dans toutes les situations. Rappelons que certains rayons UV peuvent traverser le verre ou être réfléchis par les surfaces. Lorsqu'il est possible, stationnez dans des zones ombragées pendant les pauses.
- Portez des vêtements qui couvrent le plus de peau possible.
 - » Chapeau ou casque de sécurité à rebord large
 - » Chemises légères avec indice FPRUV (manches longues) et pantalons pour couvrir la peau. Les manches avec protection contre les UV sont populaires auprès des conducteurs pour éviter le « bras du camionneur ».
 - » Cache-cou avec protection anti-UV
- Utilisez un écran solaire à spectre large avec FPS de 30 ou plus qui résiste à l'eau; appliquez-le 15 à 30 minutes avant le début du quart de travail et répétez toutes les 2 heures ou après avoir transpiré.
- Évitez les coups de soleil et les séances de bronzage.
- Songez à installer une vitre ou un film teinté anti-UV conforme aux limites légales de visibilité.

Prévention

Vous êtes exposé au soleil, souvent sans même vous en rendre compte. Après avoir passé des dizaines d'années dans l'industrie, l'exposition peut s'accumuler, ce qui augmente le risque de vieillissement prématuré, de lésions oculaires et de cancer de la peau, surtout sur les parties du corps les plus exposées. La combinaison de stratégies administratives (pauses pour se mettre à l'ombre, horaire), de mesures de contrôle techniques (film anti-UV) et de précautions personnelles (écran solaire, vêtements, examens de la peau) peut grandement réduire ces risques. Encouragez les travailleurs à effectuer régulièrement des examens de la peau, à passer des examens médicaux, et à adopter toutes les mesures de contrôle mises à leur disposition.

Législation

Au Canada, le Code canadien du travail, partie II, englobe la prise de toutes les précautions raisonnables pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs, en vertu de la clause des obligations générales. Bien que les règlements du Manitoba ne précisent pas les limites d'exposition aux UV, la Loi permet à la province d'adopter les normes de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists et d'exiger que les employeurs contrôlent l'exposition au moyen de pare-soleil, de l'EPI, de politiques et de formation des travailleurs.

Un grand nombre de compétences juridiques suivent les limites recommandées par la American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

Besoin de plus d'informations? RPM peut vous aider!



[Identification des dangers et contrôle des risques](#)

Reconnaître les éléments qui menacent la sécurité des travailleurs sur leur lieu de travail constitue la première étape pour garantir leur sécurité. Ce cours permet aux élèves d'acquérir les connaissances pratiques nécessaires pour déterminer, évaluer et contrôler les éléments dangereux propres à leur lieu de travail afin qu'ils puissent participer à la prévention des incidents dangereux.



[Premiers soins d'urgence : RCR : niveau C et DEA](#)

Ce cours de premiers soins et de réanimation cardiorespiratoire (RCR) permet d'acquérir les compétences nécessaires pour reconnaître les urgences cardiovasculaires et la suffocation chez les adultes, les enfants et les nourrissons, et y réagir. Ce cours est dispensé par RPM Safety et convient aux exigences du lieu de travail.



» RISK. PROFESSIONALLY MANAGED.

Téléphone : 204-632-6600 | Courriel : info@rpmsafety.ca | Site Web : www.rpmsafety.ca

25, rue Bunting, Winnipeg (MB) R2X 2P5